



# D'r WINDHUND

Bulletin communal d'information  
Lautenbach-Zell / Sengern



2ème trimestre 2009 - n°43

## Le mot du Maire

Chers habitants de Lautenbach-Zell / Sengern

Vous avez actuellement sous vos yeux le nouveau bulletin communal, c'est le fruit du travail acharné et passionné de l'équipe de rédaction. Il est riche en informations, tant ludiques que pratiques; je suis convaincu que vous saurez l'apprécier à sa juste valeur.

13 février, visite de la commune par Mr. Arthur SOENE Sous-Préfet de l'arrondissement de Guebwiller. Cette visite ne fut pas un évènement médiatique, le véritable évènement fut la rencontre avec un responsable non seulement très informé sur notre commune mais également très intéressé par la vie de la commune, comme en témoignent les questions et les différents commentaires qu'il a fait durant cette visite. Nous en gardons le souvenir d'une rencontre comme l'on aimerait en faire plus souvent.

9 mars, lancement du site internet de la commune. Nous l'avons conçu selon 3 principes directeurs: il devra être facile d'usage et il devra également éveiller l'intérêt des personnes extérieures à la commune en leur fournissant toutes les informations dont elles pourraient avoir besoin, telles que les curiosités à voir ou encore les solutions d'hébergement dont elles pourront disposer sur place. Le dernier principe mais non le moindre : ce site devra aussi être celui des habitants de la commune, il servira de lien entre vous et l'administration communale. Nous voulions qu'en dehors des heures d'ouverture de la Mairie vous puissiez y trouver des informations pratiques telles que les formalités préalables à l'obtention de certains documents, les urgences, les évènements à venir, tout en étant le reflet de la vie de notre commune.

Je suis conscient que vous n'êtes pas tous équipés pour nous rejoindre sur la toile, mais je suis certain que dans votre entourage ou voisinage il y aura quelqu'un pour vous y accompagner.

Vous l'aurez compris, je suis enthousiasmé par ce site mis à votre disposition; j'espère qu'il en sera de même pour vous !  
Raisonnement je vais m'arrêter là pour que vous puissiez continuer la lecture de votre Windhund.

@ très bientôt sur  
<http://lautenbachzell.free.fr>  
<http://sengern.free.fr>  
Richard GALL

**Responsable de publication** : Richard GALL

**Commission municipale** : Jean-Jacques FISCHER, Richard KARMEN, Béatrice MACKERER, Pierre MUTZ, Jacqueline SCHAFFHAUSER, Chantal SIMONKLEIN.

**Bulletin tiré à 470 exemplaires.**

# Sommaire

- Le mot du Maire ..... page 2
- Sommaire ..... page 3
- Séance du conseil municipal ..... page 4 à 12
- Infos pratiques..... page 13 à 16
- Evénements passés ..... page 17 à 29
- Evénements à venir..... page 30
- Divers ..... page 31 à 35
- Environnement ..... page 36 à 38
- Recettes..... page 39
- Historique ..... page 40 à 41
- Nos joies, nos peines..... page 41
- Joyeux anniversaire ..... page 42 à 44

# Séance du conseil municipal du 29 janvier 2009

Sous la Présidence de Mr Richard GALL, Maire.

Etaient présents : J-Jacques FISCHER, Richard KARMEN, Pierre MUTZ, Nathalie LANTZ, Christophe EHRHART, Joëlle STOFFEL, Philippe SCHMUCK, Pascal SCHMITT, Jacqueline SCHAFFHAUSER, Béatrice MACKERER, Christian HALLER, Valentin KLEIN.

Absents excusés : Chantal SIMONKLEIN (procuration à Pierre MUTZ), Mathieu PFEFFER (procuration à Philippe SCHMUCK).

## 0° DESIGNATION DU SECRETAIRE DE SEANCE

A l'unanimité, le Conseil désigne Mme Fabienne HAMMERER, secrétaire de la séance du Conseil Municipal.

I M. le Maire demande d'ajouter un point à l'ordre du jour concernant l'éclairage public. Le Conseil décide à l'unanimité de le mettre à l'ordre du jour.

## II APPROBATION DU P.V. DE LA SEANCE DU 21 NOVEMBRE 2008

Le procès-verbal est approuvé à l'unanimité.

## III ECLAIRAGE PUBLIC

M. le Maire demande au Conseil Municipal l'accord pour inscrire au budget d'investissement 2009, l'éclairage public pour le n° 1 rue de l'Ecole, la maison des associations, le chemin des prés, 4 consoles autour de l'église de Sengern, ainsi que l'autorisation de faire une demande de subvention dans le cadre de la dotation globale d'équipement.

Le Conseil accepte et approuve à l'unanimité l'inscription au budget et l'autorisation de demande de subvention.

## IV APPROBATION DU REGLEMENT INTERIEUR DU CONSEIL MUNICIPAL

Le règlement intérieur tel qu'il a été élaboré en commission réunie, est approuvé à l'unanimité.

## V CONVENTION COMMUNE / TDF

Le Conseil Municipal à l'unanimité, approuve et autorise M. le Maire à signer les nouvelles conditions de la convention entre la commune et TDF.

**VI FIXATION DES TARIFS 2009**

Le Conseil, à l'unanimité, fixe les tarifs 2009 comme suit (applicable à partir du 1 janvier 2009) :

- Pas d'augmentation des tarifs sauf la subvention pour les associations - fixe 40 € et par tranche de 10 - 20 € mais avec une limite de 50 membres par association, celles-ci devront en faire la demande annuellement.

Le Conseil à l'unanimité fixe le montant des loyers (selon l'indice des loyers) comme suit (applicable à compter du 1 mars 2009) :

GUALLAR	298 €
GRUNENBERGER	365 €
GSTALTER	411 €
KREMP	401 €

**VII RECENSEMENT POPULATION : REMUNERATION DES AGENTS  
RECENSEURS ET DE L'AGENT COORDONNATEUR**

Le Conseil à l'unanimité décide de reverser aux agents recenseurs ainsi qu'à l'agent coordonnateur le montant de la dotation de l'Etat déduction faite des charges sociales.

**VIII ONF : PLAN DE COUPES / DEVIS DES TRAVAUX 2009**

Le plan de coupes, le devis des travaux patrimoniaux et l'état d'assiette ont été approuvés par 10 voix (1 voix contre : Christian HALLER et 4 abstentions : Mathieu PFEFFER (procuration à Philippe SCHMUCK), Christophe EHRHART, Pascal SCHMITT et Béatrice MACKERER).

**IX PATURAGES COMMUNAUX : LOCATION A M. DURRWELL**

M. Daniel DURRWELL sollicite une location de pâturage, le Conseil par 14 voix (1 abstention : Joëlle STOFFEL) donne son accord pour la location de terrain à Sengern - section 11 parcelle 9, section 10 parcelle 1, section 9 parcelle 209, section 10 parcelle 22 et autorise M. le Maire à signer le bail à ferme à intervenir.

**X TRAVAUX LOGEMENT DE M. KREMP**

M. le Maire présente le dossier de travaux de M. Daniel KREMP, locataire au 8 rue de l'Ecole à Sengern ; celui-ci a fait des travaux pour un coût de 33 000 €. Le Conseil à l'unanimité décide : la prise en charge des travaux dans le bâtiment par M. Daniel KREMP d'un montant de 15 180 € soit environ 39 mois de gratuité de loyer.

**XI SIVU : PARTICIPATION FINANCIERE**

M. le Maire présente la situation administrative du Syndicat intercommunal des sapeurs-pompiers du Haut-Florival.

Par délibération du 6 octobre 2008 (*point III*), le Conseil Municipal de Lautenbach-Zell / Sengern a approuvé la création du Syndicat Intercommunal à Vocation Unique ainsi que les statuts correspondants.

Cette création est maintenant effective depuis l'arrêté préfectoral n°2008-297-11 du 23 octobre 2008.

Lors de la première réunion du Comité syndical, le 27 novembre 2008, M. Richard GALL a été élu Président et Mrs Robert WEIGEL et Michel MOUROT respectivement, 1<sup>er</sup> Vice-président et second Vice-président.

Le Comité syndical s'est à nouveau réuni le 18 décembre 2008 (*point 5*) pour notamment, déterminer la participation des communes membres conformément aux statuts du syndicat.

Les participations approuvées par le Comité syndical sont les suivantes :

Lautenbach :	37 933,53 €
Lautenbach-Zell :	24 908,34 €
Linthal :	17 158, 13 €

Pour assurer la trésorerie nécessaire au fonctionnement du Syndicat, un premier versement de 8 300 € sera réalisé avant le 1<sup>er</sup> février 2009 par la Commune de Lautenbach-Zell/Sengern, suivi du solde, après validation du Budget primitif par le Conseil municipal.

Aussi, il est proposé au Conseil d'autoriser M. le Maire à procéder au versement d'un montant de 8 300 € en faveur du Syndicat.

Le Conseil, après avoir délibéré, autorise à l'unanimité M. le Maire à procéder au versement.

## **XII INDEMNITE DES MAIRES ET ADJOINTS**

Compte tenu des chiffres du dernier recensement applicables à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2009, la population de notre commune est de 1033 habitants. De ce fait, l'indemnité du Maire et des Adjointes est modifiée.

M. le Maire propose au conseil de maintenir le taux actuel ce qui ferait une économie de 13 000 € (investissement pour des travaux dans la commune).

Le conseil après avoir délibéré accepte à l'unanimité de maintenir le taux actuel et remercie le Maire et les Adjointes sous les applaudissements.

**XIII COMMUNAUTE DE COMMUNES****a) Passage en taxe professionnelle unique - évaluation définitive des charges transférées**

M. le Maire informe le Conseil que la Communauté de Communes de la région de Guebwiller (CCRG) a instauré, depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2008, la Taxe Professionnelle Unique (TPU) sur l'ensemble du territoire et perçoit à ce titre, en lieu et place des communes membres, la taxe professionnelle. Le mécanisme de la TPU impose, afin de compenser cette perte de ressources fiscales pour les communes, que la CCRG leur reverse une Attribution de Compensation. Ce montant est déterminé au vu du rapport établi par la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT).

La CLECT, dans son rapport sur l'évaluation des charges transférées en date du 20 juin 2007, a proposé, pour 2008, une Attribution de Compensation prévisionnelle pour chaque commune. Afin de permettre des ajustements et d'apprécier au plus juste les charges effectivement transférées, la CLECT s'est réunie le 2 décembre 2008 et a rendu ses conclusions quant aux montants définitifs des Attributions de Compensation. Celles-ci ne pourront plus être modifiées sauf dans les cas prévus par les textes (notamment en cas de transfert de nouvelles compétences ou en cas de diminution des bases imposables de taxe professionnelle réduisant le produit disponible).

Au vu de ce rapport, les Attributions de Compensation définitives proposées sont les suivantes :

BERGHOLTZ	31 757 €
BERGHOLTZ-ZELL	21 558 €
BUHL	523 765 €
GUEBWILLER	2 218 220 €
HARTMANNSWILLER	-1 261 €
ISSENHEIM	1 286 568 €
JUNGHOLTZ	43 418 €
LAUTENBACH	197 446 €
LAUTENBACH-ZELL	10 174 €
LINTHAL	-5 979 €
MURBACH	94 €
ORSCHWIHR	33 761 €
RAEDERSHEIM	33 621 €
RIMBACH	1 225 €
RIMBACH-ZELL	64 168 €
SOULTZ	2 143 498 €
WUENHEIM	14 216 €

Le Conseil de Communauté de la CCRG a délibéré, en date du 11 décembre 2008, et a validé le rapport de la CLECT et les montants définitifs des Attributions de Compensation versées aux communes membres.

Il est proposé au Conseil Municipal de valider, au vu du rapport de la CLECT et de la délibération du Conseil de Communauté de la CCRG en date du 11 décembre 2008, les montants définitifs des Attributions de Compensation visées ci-dessus.

Par 14 voix, (1 contre Christian HALLER) le conseil valide les montants.

**b) Attributions de Compensation négatives**

Le chiffrage proposé fait état de deux Attributions de Compensation en solde négatif. Il s'agit de :

- Linthal pour un montant de : - 5 979 €
- Hartmannswiller pour un montant de : - 1 261 €

Le rapport final de la CLECT réunie le 2 décembre 2008 (point 1) propose que les Attributions de Compensation négatives de ces deux communes soient ramenées à zéro, le manque à gagner étant à la charge de la CCRG.

Ce principe a été validé, à l'unanimité des voix, par une délibération du Conseil de Communauté de la CCRG en date du 11 décembre 2008.

Il est proposé au Conseil Municipal de valider le principe énuméré ci-dessus.

Par 14 voix, (1 contre Christian HALLER) le conseil valide le principe.

**c) Modification des statuts de la CCRG - compétence « Elimination des déchets ménagers »**

M. le Maire informe le Conseil Municipal que le point 5.3.1 - « Collecte, traitement, élimination et valorisation des déchets des ménages et déchets assimilés » des statuts de la CCRG est actuellement libellé ainsi : « Elimination des déchets ménagers par adhésion au Syndicat Mixte du Secteur 4 ». Or, il existe une impossibilité technique pour le SM4 de prendre en charge certains déchets de par leur nature ou leur volume. Sans que la liste ne soit exhaustive, les déchets suivants ne sont pas traités par le SM4 :

- les matériaux issus des collectes sélectives (CODED)
- les déchets des centres « Déchets-tri » à l'exception des encombrants (CODED)
- les refus de dégrillage et de dessablage (SIVOM Agglomération Mulhousienne)
- les boues de stations d'épuration (SEDE)
- les déchets verts (SEDE)
- les piles et accumulateurs (Corepile)
- les déchets d'équipements électriques et électroniques (Ecologic)



- les ampoules et néons (Recylum)
- les pneumatiques (Alliapur)

Afin de prendre en compte cette réalité, il est ainsi proposé de modifier le libellé des statuts de la CCRG comme suit : « Elimination des déchets ménagers par adhésion au Syndicat Mixte du Secteur 4 ou par toute autre filière de valorisation matière, énergétique ou d'enfouissement ».

Le Conseil de Communauté de la CCRG, par une délibération en date du 11 décembre 2008, a validé cette modification.

Il est proposé au Conseil Municipal de valider la modification des statuts de la CCRG tel que cela est libellé ci-dessus et de déclarer d'intérêt communautaire l'ensemble des compétences de la CCRG.

Par 14 voix, (1 contre Christian HALLER) le conseil valide la modification des statuts de CCRG.

#### XIV DIVERS

Pas de question.

## Séance du conseil municipal du 30 mars 2009

L'an deux mil neuf, le trente mars à 20 heures à la Mairie, le Conseil Municipal de LAUTENBACH-ZELL/SENGERN s'est réuni en séance ordinaire, sous la présidence de Monsieur Richard GALL, Maire.

**Membres présents** : FISCHER J-Jacques, KARMEN Richard, KLEIN Valentin, PFEFFER Mathieu, MUTZ Pierre, SCHMITT Pascal, SCHMUCK Philippe, EHRHART Christophe, LANTZ Nathalie, SIMONKLEIN Chantal, MACKERER Béatrice, SCHAFFHAUSER Jacqueline, STOFFEL Joëlle.

**Membre absent excusé** : HALLER Christian (procuration à KARMEN Richard)

#### 1° DESIGNATION D'UN SECRETAIRE DE SEANCE

Le Maire propose aux membres du Conseil Municipal de désigner un secrétaire de séance : Mme HAMMERER Fabienne est désignée à l'unanimité.

#### 2° APPROBATION DU COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU 29 JANVIER 2009

Après lecture les membres du Conseil Municipal décident d'approuver à l'unanimité le compte rendu de la séance du 29 janvier 2009.

### **3° COMPTE ADMINISTRATIF 2008**

Le Compte Administratif 2008 dressé par M le Maire et présenté par M l'Adjoint se décline de la manière suivante :

**M14** Les dépenses de fonctionnement s'élèvent à **538 652,71 euros** et les recettes de fonctionnement à **721 081,45 euros** soit un excédent de fonctionnement de **182 428, 74 euros**

- Les dépenses d'investissement s'élèvent à **160 870,36 euros** et les recettes d'investissement à **187 856,37 euros** soit un excédent d'investissement de **26 986,01 euros**.

**M49** Les dépenses de fonctionnement s'élèvent à **105 904 ,66 euros** et les recettes de fonctionnement à **118 960,50 euros** soit un excédent de fonctionnement de **13 055,84 euros**

- Les dépenses d'investissement s'élèvent à **11 824,63 euros** et les recettes d'investissement à **17 723,84 euros** soit un déficit d'investissement de **5 899,21 euros**.

Après lecture de ces chiffres les membres du Conseil Municipal décident de les approuver à l'unanimité.

### **4° COMPTE DE GESTION 2008**

Les membres du Conseil Municipal approuvent le Compte de Gestion de l'exercice 2008 dressé par Mme CARTERON M-Dominique, trésorier à GUEBWILLER dont les chiffres correspondent à ceux du Compte Administratif.

### **5° AFFECTATION DES RESULTATS 2008 (M14 & M49)**

Le Maire expose :

Conformément à la législation applicable à la comptabilité M 14 et M 49 les membres du Conseil Municipal doivent décider de l'affectation du résultat de clôture de l'exercice 2008 :

#### **M14**

##### **Résultat 2008 :**

Excédent de fonctionnement : **182 428,74 euros**

Excédent d'investissement : **26 986, 01 euros**

##### **Résultat de cumulé de clôture 2008 :**

Excédent de fonctionnement : **235 014, 20 euros**

Déficit d'investissement : - **42 711,33 euros**

**Affectation :**

Afin de couvrir le déficit d'investissement d'un montant de **42 711, 33 euros** les membres du Conseil Municipal décident de porter la somme de **42 711,33 euros** au **compte 1068** de la section d'investissement.

L'excédent de fonctionnement cumulé d'un montant de **192 302,87 euros** sera porté au **compte 002**.

**M49**

**Résultat 2008 :**

Excédent de fonctionnement : **13 055, 84 euros**

Excédent d'investissement : **5 899, 21 euros**.

**Résultat de cumulé de clôture 2008 :**

Excédent de fonctionnement : **69 774, 08 euros**

Excédent d'investissement : **3 363, 80 euros**

**Affectation :**

L'excédent d'investissement d'un montant de **3 363.80 euros** sera porté au **compte 001**

L'excédent de fonctionnement cumulé d'un montant de **69 774, 08 euros** sera porté au **compte 002**.

**6° FIXATION DES TAUX D'IMPOSITION 2009**

Le Maire expose :

Les taux d'imposition en vigueur dans la commune sont dans la moyenne des taux appliqués au sein de la Communauté des Communes de la région de Guebwiller, à laquelle nous adhérons.

Après délibération les membres du Conseil Municipal décident de ne pas augmenter les taux d'imposition pour 2009.

Pour mémoire :

- Taxe d'habitation **6,88 %**
- Taxe foncière sur les propriétés bâties **8,70 %**
- Taxe foncière sur les propriétés non bâties **78,86 %**

### **7° BUDGET PRIMITIF 2009 (M14 & M 49)**

Les membres du Conseil Municipal prennent connaissance du Budget Primitif 2009 de la commune équilibré en dépenses et en recettes en

**M14 à 803 441,37 euros** pour la section de fonctionnement et à **289 703,70 euros** pour la section d'investissement

**M 49 à 203 374,08 euros** pour la section de fonctionnement et à **53 500 euros** pour la section d'investissement

**Le budget est voté par chapitre en fonctionnement et en investissement.**

Après avoir entendu les explications de M le Maire le Conseil Municipal :

- approuve le budget primitif 2009
- autorise le virement de crédits d'article à article
- fixe le produit des contributions directes à **201 383 euros**

### **8° MUR DE SOUTÈNEMENT M. HUBERT RIETHMULLER**

M. Hubert RIETHMULLER, sollicite l'autorisation à ses frais de la réalisation d'un enrochement au 94 Grand'Rue, sur terrain communal (0,23a), ce qui permettrait d'aménager une place de stationnement.

L'autorisation est accordée par 13 voix pour et 2 abstentions (STOFFEL Joëlle et SCHMITT Pascal). Le Conseil opte pour la location.

### **9° CESSIIONS DE VEHICULES**

**Express et attache remorque** : Le Conseil à l'unanimité, décide de céder à M. Kévin HAMMERER l'express pour la somme de 70 € et l'attache remorque à M. Claude CHAMBARD pour 20 €.

**Masters des pompiers** : Le Conseil à l'unanimité autorise M. le Maire à reverser les 500 € de la vente du Masters des pompiers au SIVU du Haut-Florival.

### **10° CLUB VOSGIEN : SUBVENTION POUR UNE PASSERELLE**

Le conseil alloue une subvention exceptionnelle pour la mise en place d'une passerelle métallique sur la Lauch au lieu-dit Monument Brun. Cette passerelle reliant les bans de Linthal et de Lautenbach-Zell, il est proposé de prendre en charge un tiers de la somme (1967 €), un autre tiers sera pris en charge par la Commune de Linthal et le dernier tiers par le Club Vosgien de Guebwiller, à condition d'obtenir une subvention de 50 % du Conseil Général.

### **11° DIVERS**

Pas de question.

## Infos pratiques

### Nos artisans, nos commerçants, nos entreprises

#### Animaux

*Toilettage MALKO et Compagnie*

65 Grand'Rue

68610 Lautenbach-Zell

03.89.76.36.27

*VIVARIUM DU MOULIN*

6 rue du Moulin

68610 Lautenbach-Zell

03.89.74.02.48

#### Bâtiments

*Carrelage ALVAREZ*

7 rue du Felsenbach

68610 Sengern

03.89.74.01.02

*Tapissier déco DEBENATH*

4 rue du Wasen

68610 Lautenbach-Zell

03.89.74.05.03

Dépannage/entretien chauffage

*DM FISCHER*

29a rue du Felsenbach

68610 Sengern

03.89.74.06.95 ou 06.70.05.41.76

Couverture/zinguerie/sanit./chauffage

*Thierry GASSMANN*

17 b Chemin du Widersbach

68610 Lautenbach-Zell

03.89.76.36.77

*JESSICA Peinture*

5 rue du Wasen

68610 Lautenbach-Zell

03.89.74.00.44 ou 06.31.28.70.96

*WEILLER Plâtrier/Peinture*

5 rue du Wasen

68610 Lautenbach-Zell

03.89.74.00.44

*WERMELINGER Peinture*

66 Grand'Rue

68610 Lautenbach-Zell

03.89.76.32.72

## Beauté

*Naturo-esthéticienne*

**TERRE DE BEAUTE**

17a Chemin du Widersbach

68610 Lautenbach-Zell

06.21.32.87.22

## Commerces

*Tabac CHAMBARD*

49 Grand'Rue

68610 Lautenbach-Zell

03.89.76.35.80

*Brocante, machine à bois*

**HIER ET AUJOURD'HUI**

4 rue de la Scierie

68610 Lautenbach-Zell

03.89.74.37.19

## Centre équestre, exploitations agricoles

*Ecurie du Felsenbach*

44 rue du Felsenbach

68610 Sengern

06.09.01.44.20

*La chèvrerie du Felsenbach*

23 rue du Felsenbach

68610 Sengern

03.89.74.07.05

*Ferme du Mouton Noir*

31a rue du Felsenbach

68610 Sengern

03.89.74.06.01

## Entretien extérieur

*Entretien, création espaces verts*

**VERT O NET**

16 rue des Fleurs

68610 Lautenbach-Zell

03.89.74.03.99 ou 06.09.70.43.99

*Terrassement HALLER*

15 rue de la Lauch

68610 Sengern

03.89.74.00.49

## Menuiseries

<i>Menuiserie d'agencement RISSER</i> 8 rue de la Lauch 68610 Sengern 03.89.74.06.40	<i>Menuiserie-service RISSER</i> 3 chemin des Près 68610 Sengern 06.14.55.23.27	<i>Menuiserie GWINNER</i> 14 rue du Geffental 68610 Lautenbach-Zell 03.89.74.04.33
---	--	---

## Restauration

<i>Auberge du Gustiberg</i> Gustiberg 68610 Lautenbach-Zell 03.89.74.05.01	<i>Restaurant à la Truite, dépôt de pain</i> 47 Grand'Rue 68610 Lautenbach-Zell 03.89.74.05.17
---	---

## Santé

<i>APA</i> Aide aux Personnes Agées Soutien à domicile 03.89.32.78.78	<i>FLUIDICAUX</i> 3 Grand'Rue 68610 Lautenbach-Zell 03.89.74.06.29	<i>MEDIGAZ</i> 3 Grand'Rue 68610 Lautenbach-Zell 03.89.74.08.18
--	---	--

<i>Infirmières Libérales</i> MASSERON Nadine WITTNER Sylvie 03.89.38.20.83 (Nouveau numéro de téléphone)
--

## Scierie, bûcheron

<i>Scierie BORDMANN</i> 3 rue de la Scierie 68610 Lautenbach-Zell 03.89.76.37.98	<i>Bûcheron</i> WISSELMANN Patrice 96 Grand'Rue 68610 Lautenbach-Zell 03.89.74.01.14
---	--

## Chambres d'hôtes, camping, gîtes, meublés

*BATTIN André*

62a Grand'Rue  
68610 Lautenbach-Zell  
03.89.74.01.77

*COUELLE Germaine*

21 rue de la Lauch  
68610 Sengern  
06.15.09.84.50

*FUCHS J-Louis*

11 rue du Geffental  
68610 Lautenbach-Zell  
03.89.74.03.13

*MARTY M-Thérèse*

11 rue du Wasen  
68610 Lautenbach-Zell  
03.89.74.04.49

*MEYER Théophila*

92 Grand'Rue  
68610 Lautenbach-Zell  
03.89.57.77.03 ou 06.09.30.53.85

*PFEFFER Bernard*

2 rue de la Scierie  
68610 Lautenbach-Zell  
03.89.76.35.18

*VOGEL Jean*

99 Grand'Rue  
68610 Lautenbach-Zell  
03.89.76.34.51

*Camping/chambres d'hôtes*

**VERT VALLON**  
51 Grand'Rue  
68610 Lautenbach-Zell  
03.89.74.01.80  
[www.camping-levertvallon.fr](http://www.camping-levertvallon.fr)

## Les services de la commune

En cas de besoins vous pouvez joindre :

Le Maire : Mr Richard Gall au 03.89.76.39.75

Messieurs les Adjointes : Mr J-J Fischer au 06.70.05.41.76

Mr R. Karmen au 06.22.22.73.59

*Nouveaux horaires Mairie( provisoire)*

Du lundi au vendredi de 8 h à 12 h et de  
14 h à 17 h - Fermée le mercredi après-midi  
samedi de 9 h à 11 h

*Horaires permanences Maire et adjoints*

Le lundi et jeudi de 17 h à 19 h  
Samedi de 9 h à 11 h

*Sur rendez-vous*

*Horaires déchèterie*

Du lundi au vendredi  
de 9 h 30 à 11 h 45 et  
de 14 h à 17 h  
Samedi de 9 h à 17 h

*Ramassage des ordures*

*ménagères*

Le jeudi

*Ramassage tri sélectif*

Mercredi des  
semaines impaires



# Evénements passés

## Cérémonie des vœux de nouvel an

Vous avez été nombreux à répondre à notre invitation le 17 janvier 2009 pour les vœux du Maire. Cette soirée a permis de mettre à l'honneur certains d'entre vous pour de multiples raisons comme :

- les bénévoles qui nous ont apporté leur aide en 2008
- les nouveaux habitants
- les villageois qui se sont distingués - dans leurs loisirs :
  - M. et Mme Jean-Jacques et Pierrette MARCK (Paris-Pékin en vélo)
  - Melle Chloé HECK (natation)
  - M. Johan CHARPENTIER (athlétisme)
  - M. Olivier RISSER (gymnastique)
  - Melles Madeleine STILL, Elise HECK et Léa LOPEZ (ski)
  - M. Serge HECK (tennis)
  - Melle Manon GALEAZZI (piano)
- en classe :
  - Coralie FISCHER (jeune conducteur)
  - Mathilde SCHMUCK et Robin SCHAFFHAUSER (concours de maths au collège)
  - Clément SCHAFFHAUSER et Thomas FISCHER (concours semaine européenne au collège)
- au sein d'associations :
  - Vanessa HIGELIN, Thierry FRANCK, J-Jacques FISCHER et Philippe SCHMUCK (dons du sang)
- Chevalier du Mérite Agricole :
  - Edmond KUSTER et Jacques MERTZ



**Souvenirs, souvenirs ...**

Le samedi 7 février, l'association Florirecettes a organisé dans la salle de la Maison des Associations de Sengern, une soirée « Harengs marinés ».

Des souvenirs me sont revenus.

Dans les années 1970, au « Café chez Monique » à Sengern, durant l'hiver, après une séance de tarot, Monique (Mme Fuhrmann), nous préparait avec soins et amour « a standla hareng » (pot en grès avec des harengs marinés). Nous dégustions parfois jusqu'à une heure tardive, ces fameux harengs autour de la table ronde (ah ! si elle pouvait parler cette table !!).

Il y avait là : « Claudi, Micheli, Pierri, Lucieni, Trapi » (et j'en oublie) parfois des anciens tels que : « Guchti, Florent, Juli, Eloi, Robi » (et j'en oublie encore). Après avoir terminé la « Dorfpolitik », ils se joignaient à nous, pour terminer la soirée dans la convivialité et la bonne humeur tout en dégustant les harengs.

On n'avait pas besoin de plus.

Généralement à la fermeture du bistrot, le « standla » était vide, mais les harengs suivants étaient déjà entrain de mariner dans la cave. En fait, pour nous, ces années-là, aller manger du hareng au « Café chez Monique » était devenu une institution.

Pierre MUTZ

P.S : Si vous aussi souhaitez partager avec nos lecteurs des souvenirs et des anecdotes concernant la vie dans la commune, vous pouvez les faire parvenir à Mme Fabienne HAMMERER ou à l'une des personnes citées sous le mot du Maire.

### Cérémonie du fleurissement

Le 21 mars 2009 ont été remis les diplômes et les récompenses aux nombreux villageois qui égayent et embellissent leurs maisons, cours et jardins et de ce fait, notre commune. Vous pouvez consulter le palmarès 2008 sur notre site ou dans le bulletin n° 41.



### Inauguration du site internet

Le 9 mars 2009, les membres du conseil en présence de leurs conjoints, et de la presse ont procédé à l'inauguration du site internet de la commune créé par Séverin et Joëlle STOFFEL, Nathalie LANTZ, Christian HALLER, Mathieu PFEFFER et Cathy SCHMUCK. Le site est régulièrement mis à jour et pourvu des photos des différents événements.

Les adresses : <http://lautenbachzell.free.fr>

<http://sengern.free.fr>



**LA COMMUNE DE LAUTENBACH-ZELL / SENGERN SUR INTERNET**

**Notice explicative**

<http://lautenbachzell.free.fr>



<http://sengern.free.fr>



**PAGE D'ACCUEIL**

La page d'accueil vous informera des évènements et des manifestations à venir.  
Elle permet également d'accéder aux différents onglets :

- Mairie
- Commune
- Tourisme
- Salle
- Artisans/Commerçants
- Associations
- Ecole
- Pratique
- Agenda
- Photos
- Urgences

Un clic sur le blason de la Commune vous permettra à tout moment de revenir sur la page d'accueil :



**MAIRIE**

The screenshot shows the 'Mairie' (Municipality) page of Lautenbach-Zell. It features a navigation menu at the top with links for Mairie, Commune, Tourisme, Salle, Artisans/Commerçants, Associations, Ecole, Pratiques, Agenda, Photos, and Urgences. The main content area includes:

- Mairie:** Horaires d'ouverture de la Mairie
- Horaires:** A table showing opening hours for Monday through Saturday.
- Contacts:** Contact information for the municipality.
- Agenda:** A link to the municipal agenda.
- D'r Windhund:** A link to the local newspaper.
- Vos dimanches:** Information about Sunday services.
- Le mot du Maire:** A link to the mayor's message.

Callout boxes highlight:

- Service-Public:** A section listing various public services such as 'Déclaration de naissance', 'Demande de passeport', and 'Demande de permis de construire'.
- Agenda:** A detailed view of the municipal agenda, showing dates and events.
- D'r Windhund:** A vertical sidebar on the right side of the page, featuring a logo and several small images.

**COMMUNE**

The screenshot shows the 'Commune' page of Lautenbach-Zell. It features a navigation menu at the top with links for Mairie, Commune, Tourisme, Salle, Artisans/Commerçants, Associations, Ecole, Pratiques, Agenda, Photos, and Urgences. The main content area includes:

- COMMUNE Lautenbach-Zell:** The main heading for the commune page.
- Agenda:** A link to the commune agenda.
- Annuaire:** A link to the commune directory.
- Élévation 2008:** A link to information about the 2008 election.
- Nos voisins:** A link to information about neighboring communes.
- Travaux:** A link to information about works.

Callout boxes highlight:

- Agenda:** A detailed view of the commune agenda, showing dates and events.
- Annuaire:** A list of the 17 communes in the community, including Biebelich, Biebelich-Zell, Buhl, Gerswiller, Harschbach, Jungsheim, Lautenbach, Lautenbach-Zell, Lautel, Morsbach, Ockenbach, Farschbach, Farschbach-Zell, Farschbach-petit-Quatre-Ville, Gerswiller, and Jungsheim.
- Élévation 2008:** Information about the 2008 election, including the date and location.
- Nos voisins:** Information about neighboring communes, including a list of names and a small image of a building.

**TOURISME**

Informations (coordonnées, sites internet...) concernant le Camping « le Vert Vallon », les chambres d'hôtes et gîtes de notre Commune.

The screenshot shows the website for Lautenbach-Zell/Sengern with the following callouts:

- Camping\*\*\***: Points to the top navigation menu.
- Chambres d'hôtes**: Points to the 'Chambres d'hôtes' link in the left sidebar.
- Les Chambres d'Hôtes, Les Gîtes...**: Points to the main content area listing accommodations.
- Camping\*\*\*\***: Points to a specific camping advertisement on the right side.

**SALLE**

The screenshot details the hall rental options with the following callouts:

- Le "VERT VALLON"**: Points to the 'Vert Vallon' section, which lists 3 halls available for rent.
- Grande salle (capacité 100 places assises)**: Points to a photo of the large hall.
- Petite salle (capacité 40 places assises)**: Points to a photo of the small hall.
- La "Maison des associations" (capacité 40 places assises)**: Points to a photo of the association house.
- et 1 salle à Sengern "la maison des associations"**: Points to a photo of the hall in Sengern.

**Tarif 2009**

Maison des Associations de SENGERN	Tarif
Particuliers du village	
- Extension: vin d'honneur apéritif	47 €
- Banquet: vin de famille	78 €
- Excursion: (sans frais de nettoyage)	Gratuite
Personnes / associations extérieures au village	
- Extension: vin d'honneur apéritif	78 €
- Banquet: vin de famille	140 €
Frais de nettoyage (obligatoire)	31 €

Location des salles	Grande salle	Petite salle
<b>Tarif 2009</b>		
<b>VERT VALLON</b>		
Associations du village		
- Extension: vin d'honneur AJD	Gratuite	Gratuite
- Mobilisation à leur service (frais service d'après applique à partir de la Demande) (à leur frais garantis)	47 €	47 €
Particuliers du village		
- Extension: vin d'honneur apéritif	34 €	47 €
- Banquet: vin de famille	93 €	78 €
- Excursion		Gratuite
Personnes / associations extérieures au village		
- Extension: vin d'honneur apéritif	124 €	78 €
- Banquet: vin de famille	183 €	140 €
Frais de nettoyage (obligatoire)	39 €	31 €

## ARTISANS / COMMERÇANTS

Informations (coordonnées, horaires d'ouverture, sites internet...) concernant les artisans et commerçants de notre Commune.



## ASSOCIATIONS

Informations (coordonnées, sites internet...) concernant les associations de notre Commune.





**ECOLE**

A la découverte de notre école ...



**PRATIQUE**

The screenshot shows a website with a navigation menu at the top: Mairie, Commerce, Tourisme, Saie, Acteurs-Commerces, Associations, Ecole, Travaux, Agenda, Photos, Liens. The main content area is titled 'Programme TV:' and contains a TV schedule for the week of May 20 to May 26. A weather widget is visible at the bottom left, showing temperatures for the next few days. A large information box on the right is titled 'Déchets-tri' and contains details about selective waste collection and recycling centers.

**Programme TV:**

May 20	May 21	May 22	May 23	May 24	May 25	May 26	May 27
00:00	00:00	00:00	00:00	00:00	00:00	00:00	00:00
00:05	00:10	00:15	00:20	00:25	00:30	00:35	00:40
00:45	00:50	00:55	01:00	01:05	01:10	01:15	01:20
01:25	01:30	01:35	01:40	01:45	01:50	01:55	02:00
02:05	02:10	02:15	02:20	02:25	02:30	02:35	02:40
02:45	02:50	02:55	03:00	03:05	03:10	03:15	03:20
03:25	03:30	03:35	03:40	03:45	03:50	03:55	04:00
04:05	04:10	04:15	04:20	04:25	04:30	04:35	04:40
04:45	04:50	04:55	05:00	05:05	05:10	05:15	05:20
05:25	05:30	05:35	05:40	05:45	05:50	05:55	06:00
06:05	06:10	06:15	06:20	06:25	06:30	06:35	06:40
06:45	06:50	06:55	07:00	07:05	07:10	07:15	07:20
07:25	07:30	07:35	07:40	07:45	07:50	07:55	08:00
08:05	08:10	08:15	08:20	08:25	08:30	08:35	08:40
08:45	08:50	08:55	09:00	09:05	09:10	09:15	09:20
09:25	09:30	09:35	09:40	09:45	09:50	09:55	10:00
10:05	10:10	10:15	10:20	10:25	10:30	10:35	10:40
10:45	10:50	10:55	11:00	11:05	11:10	11:15	11:20
11:25	11:30	11:35	11:40	11:45	11:50	11:55	12:00
12:05	12:10	12:15	12:20	12:25	12:30	12:35	12:40
12:45	12:50	12:55	13:00	13:05	13:10	13:15	13:20
13:25	13:30	13:35	13:40	13:45	13:50	13:55	14:00
14:05	14:10	14:15	14:20	14:25	14:30	14:35	14:40
14:45	14:50	14:55	15:00	15:05	15:10	15:15	15:20
15:25	15:30	15:35	15:40	15:45	15:50	15:55	16:00
16:05	16:10	16:15	16:20	16:25	16:30	16:35	16:40
16:45	16:50	16:55	17:00	17:05	17:10	17:15	17:20
17:25	17:30	17:35	17:40	17:45	17:50	17:55	18:00
18:05	18:10	18:15	18:20	18:25	18:30	18:35	18:40
18:45	18:50	18:55	19:00	19:05	19:10	19:15	19:20
19:25	19:30	19:35	19:40	19:45	19:50	19:55	20:00
20:05	20:10	20:15	20:20	20:25	20:30	20:35	20:40
20:45	20:50	20:55	21:00	21:05	21:10	21:15	21:20
21:25	21:30	21:35	21:40	21:45	21:50	21:55	22:00
22:05	22:10	22:15	22:20	22:25	22:30	22:35	22:40
22:45	22:50	22:55	23:00	23:05	23:10	23:15	23:20
23:25	23:30	23:35	23:40	23:45	23:50	23:55	00:00

**METEO**

aujourd'hui	9°C
demain	17°C
après-demain	14°C

**Tri sélectif**

Ramassage tri sélectif le mercredi des semaines impaires

Pas de jours de rattrapage en 2009 concernés

**Les centres "Déchets-tri"**

Ayez le bon réflexe

Deux centres "Déchets-tri" pour améliorer votre service de proximité (Bul et Sault)

Déposez-vous de vos déchets encombrants tout en favorisant leur recyclage.

A BUL, nord de la fête

**A partir du 1er janvier 2009, vous devrez présenter une pièce d'identité avec photo et un justificatif de domicile de moins de six mois pour pouvoir accéder aux centres « Déchets-tri ».**

**Pour les particuliers, les horaires:**

Lundi	9 h 30 à 11 h 45	14 h à 17 h
Mardi	9 h 30 à 11 h 45	14 h à 17 h
Mercredi	9 h 30 à 11 h 45	14 h à 17 h
Judi	9 h 30 à 11 h 45	14 h à 17 h

**AGENDA**

The screenshot shows a website agenda for Lautenbach-Zell/Sengern. The main calendar displays events for April 2008. A specific event, 'Diaporama', is highlighted on April 17. A callout box provides details for this event:

- Objet:** Diaporama
- Date:** ven, 17 avr, 20:00 - 21:00
- Lieu:** au Vivanum (plus d'infos)
- Description:** Les insectes au jardin. Gratuit, sur réservation.

A second callout shows the event added to a Google Agenda:

- Objet:** Diaporama
- Date:** ven, 17 avr 20:00 - ven, 17 avr 21:00
- Lieu:** au Vivanum (plus d'infos)
- Créé par:** lautenbach-zell
- Description:** Les insectes au jardin. Gratuit, sur réservation.

An arrow points from the 'plus d'infos' link in the first callout to the Google Agenda callout, with the text 'Clic sur plus d'infos'.

**PHOTOS**

The screenshot shows a website photo gallery titled 'La vie de Lautenbach-Zell / Sengern en images...'. The navigation menu on the left includes:

- Reportages photos 2009:
- Fleurissement 2011
- Vivans 2009
- 2008:
- 11 Novembre
- Fête de Noël
- Marché de Noël

The main content area features a large image of a red and yellow dahlia flower. The caption below the image reads: 'Cérémonie du Fleurissement 2008 ( le 21 MARS 2009)'. At the bottom, there is a small footer: 'Table de bord - Plan du site - nous à voir - 12/04/2008'.

## URGENCES

The screenshot shows a website with a yellow background. On the left, there is a sidebar with the heading 'URGENCES' and a list of emergency services: 'Urgence (norme européenne) 112', 'Police-secours 117', 'Pompier 18', 'SAMU 15', 'Hôpital Guebwiller 03 89 74 78 00', 'Centre antipoison 03 88 37 37 37', 'Caleo Urgences gaz 03 89 62 25 00', and '118 0 810 333 068'. Below this, there are links for 'Quelques infos' and 'les numeros d'urgence en France'. On the right, there is a larger window titled 'pharmad8.fr - Le Syndicat des Pharmaciens du Haut-Rhin'. This window displays a table of 'Offices de garde - 20 avril 2009'. The table has columns for 'Nom officine', 'Adresse', 'CP', 'Ville', 'Zone', and 'Téléphone'. Below the table, there is a note: 'Il existe 18 centres pour le Haut-Rhin. Cliquez sur la Pharmacie pour obtenir les coordonnées de cet office. Si vous n'avez pas de pharmacie de garde, cliquez sur le lien "Pharmacies de garde" pour obtenir les coordonnées de ces officines.' and a link 'Cliquez sur la Pharm'.

### Une action, un évènement dans notre Commune ?

- Vous pouvez nous adresser vos photos à publier sur le site.

*(Vous vous engagez à être propriétaire des droits et autorisez leur publication par la Commune. Vous reconnaissez avoir l'autorisation des personnes figurant sur les documents proposés, pour leur publication)*

- Vous pouvez nous adresser vos articles, vos informations à publier sur le site.

Ces photos et/ou informations seront proposées au comité de rédaction qui décidera de leur publication.

Nous vous souhaitons une bonne navigation sur notre site !

L'équipe internet de la Commune de Lautenbach-Zell / Sengern :

Richard GALL, Nathalie LANTZ, Séverin STOFFEL, Mathieu PFEFFER, Christian HALLER, Cathy SCHMUCK

Courriel : [lautenbachzell.sengern@gmail.com](mailto:lautenbachzell.sengern@gmail.com)

### Inauguration de la mare aux insectes et du composteur

Le samedi 28 mars, les enfants des écoles, les institutrices, des parents bénévoles et des membres de la fondation Alcoa ont installé sous la pluie, une mare aux insectes, une nouvelle parcelle de terre, ainsi qu'un composteur dans le jardin de l'école de Lautenbach-Zell. La matinée s'est achevée autour du verre de l'amitié.



### Affaissement de la chaussée à Sengern

Vendredi 27 mars 2009, place de l'école à Sengern, une partie de la chaussée s'est affaissée sous une voiture.

Fort heureusement il y a eu plus de peur que de mal.... Et la voiture n'a subi aucun dégât.

Les lieux ont immédiatement été sécurisés et les travaux ont démarré dès samedi matin.



Le canal du ruisseau « le Felsenbach » qui passe sous la place de l'école a, en son milieu, une petite chute qui produit un tourbillon.

Ce tourbillon a, avec le temps, raviné le tout-venant créant ainsi un affaissement de la chaussée sur une longueur de 6 mètres et une profondeur de 3,50m.

En 2004 déjà, un problème identique avait eu lieu.

Il convenait donc d'entreprendre au plus vite des travaux sur la place de l'Ecole, afin que cela ne se reproduise plus à l'avenir.



Ainsi, le fond a été rempli de grosse roche et de béton afin de consolider le sol et la faille quant à elle, a été remplie de tout-venant compacté couche par couche.

### Participation des Jeunes Sapeurs-Pompiers à l'opération « Haut-Rhin propre »



Les J.S.P. de Lautenbach-Zell/Sengern ont participé samedi 4 avril à l'opération « Haut-Rhin propre ». Munis de sacs poubelles et de gants, ils ont arpenté les chemins, parkings, aires de loisirs, à la recherche de débris.

## Evénements à venir

01 mai	<b>Sapeurs-Pompiers de L-Z/Sengern</b>	<b>Fête printanière</b>
01 mai	Harmonie du Florival Lautenbach	Maibummel
05 mai		<b>Après-midi récréative</b>
09/10 mai	Amis de St Gangolphe Laut/Schweig	Fête de St Gangolphe
12 mai	<b>Florirecettes</b>	<b>Démonstration recette cuisine</b>
16/17 mai	Ecole de Laut/Schweig	Bourse aux livres
17 mai	<b>Vivarium du Moulin</b>	<b>Sortie nature</b>
19 mai		<b>Après-midi récréative</b>
23/24 mai	<b>Florirecettes</b>	<b>Démonstration recette cuisine</b>
26 mai	<b>Florirecettes</b>	<b>Démonstration recette cuisine</b>
29/30/31 mai	Asso. Stockbrunna Lautenbach	Lutherie-dancerie
02 juin		<b>Après-midi récréative</b>
06 juin	Harmonie du Florival	Concert de Printemps
07 juin	<b>Vivarium du Moulin</b>	<b>Sortie nature</b>
09 juin	<b>Florirecettes</b>	<b>Démonstration recette cuisine</b>
du 13 juin		
à la fin août	<b>Fondation Syro d'Arts</b>	<b>Voyage à la Galerie plein ciel</b>
14 juin	Conseil de fabrique de Linthal	Fête-Dieu
14 juin	Crescendo	Concert
14 juin	Union sportive Vallée Vignoble	Marché aux puces à Lautenbach
16 juin		<b>Après-midi récréative</b>
21 juin	Commune de Lautenbach	Fête de musique
23 juin	<b>Florirecettes</b>	<b>Démonstration recette cuisine</b>
27 juin	Ecole Schweighouse	Kermesse
27/28 juin	<b>Chorale de Lautenbach-Zell</b>	<b>Apéritif</b>
28 juin	<b>Vivarium du Moulin</b>	<b>Sortie nature</b>
30 juin		<b>Après-midi récréative</b>

12/13/14 juin Exposition photos « Et si l'histoire n'avait rien changé ! » par Denis Fischer + ouverture de la buvette Commune de Lautenbach-Zell/Sengern au Vert Vallon

A partir du 30 juin et tous les mardis de juillet et d'août marché de montagne

# Divers

## Info Sapeurs-Pompiers

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2009, un Corps de Sapeurs-Pompiers, commun aux trois communes (Lautenbach-Schweighouse, Lautenbach-Zell-Sengern et Linthal) a vu le jour avec, pour Chef de Corps Mr Marc SCHUELLER.

Ceci impliquait la dissolution des 3 corps existants par la préfecture et la mise en place d'un Syndicat Intercommunal à Vocation Unique (SIVU). Celui-ci gère les parties administratives et financières du nouveau corps. Trois conseillers de chaque commune (élus par le conseil municipal) y siègent et ont désigné comme président Mr Richard GALL.

Parallèlement, une association de gestion du Corps des Sapeurs-Pompiers du Haut-Florival a été créée pour gérer les dépenses immédiates et l'intendance de ce corps. Trois pompiers (actifs et vétérans) de chaque commune siègent à ce comité. Le président en est Mr J-Jacques BLEYER.

Les trois amicales (dont les statuts ont été adaptés) sont restées respectivement en place dans leur village et alimentent financièrement, à parts égales, cette association.

Pour pouvoir animer musicalement les diverses cérémonies officielles du corps et des communes, la fanfare des Sapeurs-Pompiers de Lautenbach-Zell/Sengern a été rebaptisée : fanfare des Sapeurs-Pompiers du Haut-Florival. La direction est assurée par Mr David KIEFFER.

L'association des J.S.P de Lautenbach-Zell/Sengern gardera cette dénomination. Les nouvelles recrues intégrerons avec les moniteurs cette association. Mme Fabienne HAMMERER en est la présidente déléguée.

Lors de la dernière assemblée générale de l'amicale des Sapeurs-Pompiers de Lautenbach-Zell/Sengern ont été élus :

- Président d'Honneur : Mr Eloi FRANCK
- Président : Mr Pascal SIMONKLEIN

Pierre MUTZ

## Changement de la chaudière de l'Eglise de Lautenbach-Zell

Lors de sa réunion du 22 avril 2008 le Conseil de Fabrique a décidé le changement de la chaudière devenue obsolète.

Après plus de 45 ans de bons et loyaux services, la chaudière au fioul de l'église vient donc d'être remplacée par une chaudière à condensation alimentée au gaz naturel.

D'une puissance de 120 KW, elle permet une réduction significative de la consommation d'énergie et de très faibles rejets polluants.

Quatre ventilo-convecteurs ont été couplés à la chaudière ce qui permet de chauffer plus rapidement la nef grâce au brassage de l'air. L'ensemble du nouveau système de chauffage est régulé par une sonde extérieure.

La citerne à mazout devenue inutile a été vidangée, dégazée et extraite du sol afin d'être recyclée.

Le Conseil de Fabrique tient à remercier tous les bénévoles qui ont pris sur leur temps libre pour participer à cette opération :

- ❖ Monsieur Philippe SCHMUCK pour son travail d'artiste à la pelle mécanique et ses conseils éclairés pour la pose des tuyaux ;
- ❖ Monsieur Jean-Marc CHAMBARD pour son maniement expert de la pelle ;
- ❖ Monsieur Raymond-Claude CHAMBARD pour la pose des tuyaux ;
- ❖ Monsieur Pierre-Paul HOTTMANN pour la fixation des gaines et le passage des fils (dans une position pas toujours confortable) ;
- ❖ Monsieur Jean-Jacques FISCHER pour son aide au branchement de l'eau ;
- ❖ Messieurs Hubert et Denis, ouvriers communaux, pour notamment la remise en état de l'emplacement de la citerne à mazout ;
- ❖ La Commune de Lautenbach-Zell/Sengern pour la maîtrise d'ouvrage.

Remerciements également à l'ensemble des entreprises intervenues sur le chantier pour la qualité de leur travail :

- ❖ Les Etablissements SCHNEIDER à Uffholtz pour l'installation de la chaudière ;
- ❖ SAUVEBOIS à Hombourg pour l'enlèvement de la cuve à mazout ;
- ❖ ANDOLFATTO à Buhl, pour l'extraction de la citerne à mazout ;
- ❖ CALEO à Guebwiller, pour le branchement de l'alimentation au gaz.

Montant global de l'opération 20 814,12 euros, dont 11 651,12 euros financés sur les fonds propres du Conseil de Fabrique et 9 163 euros de subvention du Conseil Général.



Enfin, comme vous aurez certainement pu le constater non seulement il fait nettement plus chaud dans l'Eglise lors des offices, mais en plus vous êtes désormais accueillis par un tapis tout neuf à l'entrée.

La moquette au niveau des orgues a elle aussi été changée

(pour le plus grand bonheur de notre chorale et avec la participation de Monsieur Patrick DEBENATH), ainsi que le chauffe-eau de la sacristie ( juste parce que là encore il était grand temps).

Le Conseil de Fabrique

### **Valoriser la mémoire des habitants de Lautenbach-Zell/Sengern : appel à contribution**

Dans le cadre d'un projet de recherche tri national, l'Université de Haute-Alsace à Mulhouse organise, en partenariat avec la mairie de Lautenbach-Zell /Sengern, une vaste consultation sur la connaissance historique des inondations dans la vallée de la Lauch.

A une époque où la communication s'accélère, où les moyens d'information se démultiplient, on néglige souvent l'apport déterminant de la mémoire, du vécu, de l'expérience de ceux qui connaissent le mieux leur territoire : les habitants. Un des moyens les plus efficaces de prévention des risques en matière d'inondation, consiste à partager et transmettre son savoir, des anciens vers les plus jeunes, des habitants d'origine vers les nouveaux venus.

Nous sommes donc à la recherche de témoignages, de photographies et de documents anciens et récents en rapport avec les inondations de la Lauch. Les personnes intéressées par la valorisation de leurs souvenirs peuvent d'ores et déjà répondre au petit questionnaire ci-dessous (à déposer à la mairie ou à envoyer par mail :

[walid.brahim@hotmail.fr](mailto:walid.brahim@hotmail.fr) ou / et prendre contact avec Walid BRAHIM, étudiant en master à l'Université de Haute-Alsace.

Walid BRAHIM  
5 rue de la Lauch  
68610 SENGERN  
06.99.94.72.93

En effet, vos témoignages constitueraient un grand plus.  
En vous remerciant chaleureusement pour votre participation.  
Brice MARTIN, Maître de conférences de géographie

### Questionnaire d'enquête sur les inondations de 1990

- Vous souvenez-vous des inondations de 1990 ? (date, caractéristiques)
- Avez-vous été personnellement concerné et de quelle manière ?
- Quelles ont été leurs causes et leurs conséquences dans la commune ?
- Avez-vous le souvenir d'autres inondations dans la vallée ?
- Avez-vous des documents (photographies, etc...) qui s'y rapportent ?
- Accepteriez-vous d'être consulté pour valoriser vos connaissances ?

Vos coordonnées :

### Guide pratique « Fleurs, arbres et arbustes du Nord-Est de la France » - édition 2008

Dès 2005, les Parcs naturels régionaux de Lorraine, des Vosges du Nord et des Ballons des Vosges se sont associés pour promouvoir la connaissance et l'usage de la flore de nos régions à travers l'élaboration d'un guide pratique.

Ce dernier, qui s'adresse à ceux qui souhaitent accorder aux végétaux locaux une place de choix au jardin ou dans les espaces publics, a connu un vif succès.

Ce guide tout public offre toujours dans son **Tome 1 « Choisir les plantes »** la possibilité de sélectionner de nombreuses plantes sauvages et essences locales décrites, illustrées et présentées dans leur milieu. Le **Tome 2 « Planter, cultiver, entretenir »** continue d'apporter de nombreux conseils pratiques pour réaliser aménagements et plantations.

Cette édition 2008 s'enrichit également d'une version téléchargeable (format pdf) disponible sur le site Internet du Parc [www.parc-ballons-vosges.fr](http://www.parc-ballons-vosges.fr) (rubrique paysage et urbanisme, puis actualités).



## *Les Amis de la Libération du Pays du Florival*

### **PROJET et APPEL Aux HABITANTS** **de Lautenbach-Zell.**

Une Nouvelle Association vient de voir le jour au sein du village de JUNGHOLTZ. (Officialisation en date du 4 Février 2009)

Son but est de constituer, dans un 1<sup>er</sup> temps, un conservatoire de la mémoire locale du Pays du Florival, sur le thème de la Libération de 1945, en partant de l'Occupation puis à travers l'histoire des « Malgré Nous ».

Cette Association se donne pour objectif de rassembler, tant qu'il est encore possible, une collection de témoignages, documents en tous genres, photos et tous objets militaires ou civils relatifs à la période, avec comme point de mire, une grande exposition lors de la commémoration du 65<sup>ème</sup> Anniversaire de la Libération en Février 2010.

Pour que ce projet puisse aboutir, l'association fait appel à vous et à vos proches, sans plus tarder, afin de collecter toutes ses traces de notre histoire avant qu'elles ne soient jetées et partent dans l'oubli d'une déchetterie. Vos souvenirs pourront ainsi, suivant vos convenances, être confiés à l'Association sous formes de Dons ou de Prêts (ou copiés dans la mesure du possible).

A terme, l'Association envisage, la création d'un Musée afin de présenter et de mettre en valeur l'ensemble de ces souvenirs et ainsi transmettre aux générations futures une part de notre et votre histoire.

Vous pouvez contacter l'Association et laisser un message, soit au secrétariat de votre Mairie, soit en contactant Mr Claude HERTZOG (Jungholtz) ou Mr Sébastien TAULEIGNE (Buhl).

L'Association vous remercie d'avance pour votre générosité, pour que ce projet devienne la mémoire vivante de notre et votre passé.

*Le Président de l'A.L.P.F.*  
**C. HERTZOG**

#### **Pour Info et Contact :**

**Président**  
**Mr Claude HERTZOG**  
**03-89-76-16-12**  
**[c.hertzog@wanadoo.fr](mailto:c.hertzog@wanadoo.fr)**

**Vice -Président**  
**Mr Sébastien TAULEIGNE**  
**03-69-38-30-54**  
**[kamikaz68@msn.fr](mailto:kamikaz68@msn.fr)**

# Environnement

**Les beaux jours arrivent et avec eux, l'envie de réaliser divers travaux.**

**Vous souhaitez :**

- Construire un abri de jardin, un garage (de moins de 20 m<sup>2</sup>)
- Modifier le volume d'une construction existante (véranda de moins de 20 m<sup>2</sup>)
- Poser des panneaux solaires
- Mettre une parabole

**Les pièces à fournir sont :**

- Un formulaire de déclaration préalable (fourni par la mairie)
  - Un plan de situation du terrain (fourni par la mairie)
  - Un plan de masse (fourni par la mairie) sur lequel vous aurez à « implanter » la construction. Ce plan devra être coté ce qui permettra de vérifier le respect des règles de hauteur et d'implantation par rapport aux limites séparatives et aux constructions existantes
  - Un plan en coupe du terrain
  - 2 photographies du terrain
  - Croquis et plan coté (ou photographies pour les abris de jardin, garage, etc...)
  - Les plans des façades et des toitures (si le projet les modifie)
  - Pour les panneaux solaires : photographie de la toiture avec implantation de ceux-ci coté
- Ces dossiers seront traités par le Maire.**

- Faire des plantations sur la limite de la propriété voisine

Qu'ils aient été plantés ou qu'ils aient poussé naturellement, les arbres doivent être situés à deux mètres minimum de la limite séparative s'ils s'élèvent à plus de deux mètres de haut et à cinquante centimètres si la hauteur est inférieure à deux mètres. La distance se calcule à partir du centre de l'arbre jusqu'à la ligne séparative des terrains. Elle doit être respectée non seulement au moment de la plantation mais également à tout moment de la vie de l'arbre.

Si les branches de vos arbres dépassent sur la propriété voisine, vous devez les élaguer, même si par ailleurs les distances de plantation ont été respectées. Si les racines ou ronces des plantations de votre voisin empiètent sur votre terrain, vous avez le droit de les couper vous-même à la limite séparative de vos deux propriétés.

- Nous vous rappelons que l'utilisation des engins à moteur suivants est interdite les dimanches :
  - Engins de chantiers, disquieuse, tronçonneuse, débroussailleuse, scie circulaire et à ruban, compresseur, marteau piqueur, tondeuse, etc...

N'oubliez pas que la déchetterie accepte vos déchets et vos fauches. Si vous ne pouvez pas y aller, pensez à vos voisins avant de faire un feu.

Ne brûlez pas de produits plastifiés, etc..., qui pourraient entraîner des nuisances olfactives pour votre voisinage.

En ce qui concerne les déchets ménagers, veuillez les sortir la veille et non plusieurs jours avant le ramassage.

Aux propriétaires d'animaux, ne laissez pas vos compagnons à 4 pattes faire leurs besoins aux abords des habitations.

## Avis aux bénévoles

Le printemps étant de retour, nous projetons de réaliser un certain nombre de travaux pour lesquels votre aide sera la bienvenue.

Les personnes intéressées par :

- la réfection du monument aux morts de Sengern ou de Lautenbach-Zell ;
- des travaux au niveau d'une fontaine à Sengern ;
- les travaux de rénovation de la chapelle du Wasen ;
- une journée d'entretien de certains espaces de la commune le 23 mai 2009 ;
- la plantation des fleurs le 30 mai 2009

peuvent se faire connaître en mairie auprès de Mme Fabienne HAMMERER. Nous vous remercions de bien préciser la nature des travaux qui vous intéressent.

## Recherche d'artistes en herbe

Vous êtes jeune, ado ou moins jeune

Vous avez du talent

Vous faites toutes sortes de réalisations, sur toutes sortes de supports (photos, dessins, tableaux, objets en bois, couture, crochet, etc...)

Vous êtes collectionneurs

Vous avez envie de partager votre passion, de vous faire connaître ?

**Alors, vous nous intéressez**

Pour plus de renseignements, vous pouvez prendre contact à la mairie au 03.89.76.32.08 ou chez Mme Béatrice MACKERER au 03.89.76.30.00 (en soirée).



## Association Agréée Pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique

*A.A.P.M.A*

### MESSAGE AUX HABITANTS DE NOS VILLAGES

**Afin de préserver l'environnement et son milieu aquatique, notre association se doit de rappeler à ses concitoyens les règles suivantes à respecter :**

- De se raccorder au réseau du traitement des eaux usées, malheureusement il y a encore des entraves.
- **De ne plus déverser des produits polluants, (chimiques) dans les récupérateurs d'eau pluviale se trouvant dans la rue. Lavage de voitures à proximité, nettoyage d'outils et récipients de peintures, de ciment sont à proscrire.**
- **De ne plus bétonner les berges des cours d'eau et de faire, comme la loi l'oblige, une « déclaration préalable de travaux sur cours d'eau ». Les déclarations sont disponibles chez Denis FISCHER 37 Grand'rue à Lautenbach-Zell qui les transmettra à la DDAF.**
- **De ne pas créer des barrages sur les cours d'eau, de toutes catégories, empêchant la migration de la faune aquatique. Il faut cependant savoir que chaque propriétaire peut prélever de l'eau en amont d'un ruisseau pour alimenter un étang ou un bassin se trouvant à proximité, à condition de restituer l'eau en aval sans porter préjudice au cours d'eau naturel.**

**En cas de non respect des actes précédemment mentionnés et selon le code de l'eau et de la pêche, le Conseil Supérieur de la Pêche, (ONEMA), pourra sanctionner toute entrave et/ou malveillance au règlement.**

**Comptant sur votre sens du civisme et de citoyenneté, par avance nous vous remercions de votre compréhension.**

**La planète est l'avenir de nous tous, surtout de nos enfants...Pensez-y !!!**

**Denis FISCHER Président de l'AAPPMA de Lautenbach-Zell**



**Ruisseau du Wiedersbach, janvier 2009, découverte de truitelles mortes victimes des rejets urbains. Plus jamais ça....**

## Recettes

### Chou rouge

Faire caraméliser du sucre dans un peu de beurre, y verser un peu de vin rouge, puis une pomme râpée. Ajouter un peu de confiture d'airelle, le chou rouge, saler et poivrer puis laisser cuire lentement.

### Les Dampfnudla (pour 6 personnes)

Ingrédients : *Pour la pâte* :

500 grs de farine

70 grs de sucre

un peu de sel

70 grs de beurre

2 œufs

$\frac{1}{4}$  de litre de lait

20 grs de levure de bière

*Pour la cuisson* :

un peu de saindoux

un peu de beurre

1 verre d'eau

un peu de sucre

Mettre de la farine dans une terrine. Faire une fontaine et verser au centre un peu de lait tiède dans lequel on a délayé la levure. Ajouter une toute petite quantité de farine et laisser lever.

Entretemps, faire tiédir le restant de lait, ajouter en remuant, le sucre, le sel et les œufs. Mélanger cette masse à l'autre préparation. Bien travailler cette pâte jusqu'à ce qu'elle se détache du récipient, ensuite incorporer le beurre ramolli dans les mains. Battre encore un moment. Couvrir d'un linge et laisser reposer dans un endroit tiède. Quand la pâte aura doublé de volume, découper avec une cuillère des petites boules que l'on pose sur une planche saupoudrée de farine. Laisser lever encore un moment.

Chauffer dans une marmite le mélange : saindoux et beurre. Poser dans cette graisse chaude les Dampfnudla sans qu'elles se touchent. Ajouter rapidement un verre d'eau froide et un peu de sucre. Fermer immédiatement le couvercle. C'est cette opération qui donne le nom à ce plat.

La cuisson dure une quinzaine de minutes environ. Enlever rapidement le couvercle en faisant attention qu'aucune goutte d'eau ne tombe dans la marmite. Sortir les Dampfnudla de la marmite et les poser sur un plat.

Servir en accompagnement une compote de pommes ou une compote de fruits secs ou éventuellement une crème à la vanille.

# Historique

## La chapelle du Wasen

Description de la chapelle du Wasen par le curé Scharrenberger, copiée de l'original des annales de la paroisse de Lautenbach-Zell, rédigées par l'abbé Laurent Weber, curé du village en 1866.

Une chapelle à Lautenbach-Zell.

Cette chapelle est située au milieu du village de Lautenbachzell lieu dit Wasen; elle a été construite dans le courant de 1855-56. A l'occasion du choléra, les habitants de la partie supérieure du village avaient formé le projet de construire une petite chapelle en l'honneur de la 1<sup>re</sup> Vierge sur la place où avait été érigée antérieurement une croix en pierre. La partie supérieure de cette vieille croix a été placée dans le mur latéral droit de la chapelle et y est visible.

On fit donc une souscription. Dominique Hardt tailleur d'habit et Dominique ~~Wegler~~ alors sacristain recueillirent les dons et se chargèrent de la construction de la chapelle.

Elle fut bénite le 1856 par M. l'abbé Weber, curé de la paroisse assisté de M. les curés de la vallée et de M. l'abbé Jean Wegler son frère, alors curé à Kochlingen qui a fait devant la chapelle un sermon très touchant sur la protection de la 1<sup>re</sup> Vierge. Depuis ce temps, cette chapelle est beaucoup fréquentée, on y dit publiquement le chapelet pendant 9 jours à l'occasion de la fête de l'Assomption. Le tableau qui représente la 1<sup>re</sup> Vierge avec le cadre doré est un présent de la Dame LITGER de Soultz.

Dans les prévisions de travaux de cette année une somme a déjà été budgétisée pour rénover entièrement cette chapelle par des bénévoles et conseillers municipaux.





Pierre MUTZ

## Nos joies, Nos peines

### Naissances



- Le 7 mars à Mulhouse, Sarah Hiba LICHTSTEINER, fille de Laurent LICHTSTEINER et de Lamia JAMMAL.

# Joyeux anniversaire

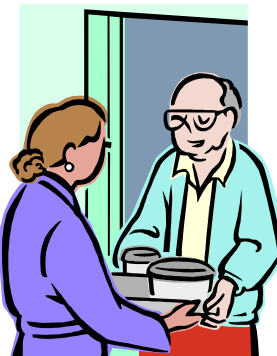


02 mai	:	FROIDEVAUX née GLENTZLIN 2 Grand'Rue	Georgette	70 ans
02 mai	:	KUBLER née RIETHMULLER 55 Grand'Rue	Juliette	69 ans
05 mai	:	ACKERMANN née MARCK 5 rue du Furstgut	M-Lucie	70 ans
06 mai	:	TODISCO née WERLEN 21 rue du Wasen	M-Hélène	69 ans
07 mai	:	RIETHMULLER née RISSER 78 Grand'Rue	Marthe	79 ans
07 mai	:	NAAS née IHLER 3 rue de l'Ecole Sengern	Lucie	79 ans
10 mai	:	SCHMITT née RUSCONI 12 rue du Widersbach	Denise Alice	79 ans
11 mai	:	PFIHL 28 rue du Felsenbach Sengern	René	88 ans
12 mai	:	ERHART née SCHAFFHAUSER 54 Grand'Rue	Irène	78 ans
12 mai	:	LANTZ née ARNOLD 13 rue des Fleurs	Jeannine	69 ans
18 mai	:	FURST née LEHMANN 40 rue du Felsenbach Sengern	Christiane	70 ans
20 mai	:	GYGER 4 rue de la Scierie	Werner	87 ans
21 mai	:	SONNTAG 7 rue du Felsenbach Sengern	Antoine	81 ans
23 mai	:	BOLL née BOBENRIETHER 10 rue de la Mairie	Suzanne	67 ans
23 mai	:	OBRECHT 7 rue du Furstgut	Marthe	65 ans
25 mai	:	ROZEROT 5 bis rue des Fleurs	Henri	73 ans
27 mai	:	SCHNEIDER 18 rue du Geffental	Charlotte	72 ans
30 mai	:	LIPPERT née HERRGOTT 2 rue Haul	Hermine	78 ans
30 mai	:	PREISS 1 rue du Chêne Sengern	Fernand	78 ans

04 juin	:	SCHMUCK née HOLTZHEYER 41 Grand'Rue	M-Louise	76 ans
04 juin	:	FRIESS 22 rue des Fleurs	J-Paul	76 ans
06 juin	:	BOESIGER née MOSER 15 rue de la Lauch Sengern	Marguerite	76 ans
07 juin	:	MEYER née HERR 81 Grand'Rue	Monique	84 ans
07 juin	:	FISCHER née HAMMERER 14 rue de la Lauch Sengern	M-Georgette	81 ans
07 juin	:	LELLI 8 rue de l'Ecole Sengern	Blandine	67 ans
10 juin	:	FURST 40 rue du Felsenbach Sengern	J-Jacques	71 ans
11 juin	:	HUEN née HASSLER 21 rue des Fleurs	M-Louise	82 ans
12 juin	:	DEBENATH née HISSER 70 Grand'Rue	M-Louise	77 ans
15 juin	:	KOLMER née KOEGLER 40 Grand'Rue	Gabrielle	78 ans
18 juin	:	WEHRLLEN 67 Grand'Rue	Pierre	80 ans
19 juin	:	MARCK née DIEMUNSCH 9 rue de la Mairie	Paulette	66 ans
25 juin	:	IMBACH 9 rue du Widersbach	Marceau	75 ans
08 juillet	:	RISSER née WEIBEL 11 Grand'Rue	M-Madeleine	84 ans
10 juillet	:	MASSERON 16 rue du Widersbach	François	75 ans
11 juillet	:	HERR née WAGNER 86 Grand'Rue	A-Marie	78 ans
18 juillet	:	SIMONKLEIN née GRUNENWALD 9 rue de l'Ecole Sengern	Jeanne	70 ans
21 juillet	:	GROSS née KIESLING 8 Grand'Rue	Marthe	89 ans
23 juillet	:	FISCHER 34 Grand'Rue	Roger	82 ans
26 juillet	:	RIETHMULLER 45 rue du Felsenbach Sengern	Antoine	77 ans
27 juillet	:	MULLER 3 rue de la Carrière	René	73 ans

30 juillet	:	BEIL née FRIEDHOFFER 6 rue du Felsenbach Sengern	Charlotte	79 ans
31 juillet	:	ERNY née TUGLER 58 Grand'Rue	Giséla	67 ans

## Les repas livrés à domicile



Depuis quelques mois déjà nous livrons les repas à domicile !!

### Ci-dessous nos tarifs :

- le plat : 5.50 €
- une entrée / un plat ou un plat / un dessert : 6.10 €
- un potage , une entrée et un plat : 7.20 €
- une entrée, un plat et un dessert : 8.80 €

Nos repas sont livrés chaud entre 11h30 et 12h15

De septembre à fin mai nous livrons du mercredi au dimanche inclus et le mardi en plus en juin, juillet et août.

Restaurant à « la Truite »  
47 Grand'Rue  
68610 Lautenbach-Zell  
03.89.74.05.17

# EXPO PHOTOS

Par DENIS FISCHER

Relative à l'ouverture du "bistrot" du Vert Vallon

## Et si l'histoire n'avait rien changé!

Venez découvrir la reconstruction de nos vestiges et monuments de notre ville et de nos villages du Florival, et, participer au voyage dans le temps les:

**SAMEDI 13 juin et DIMANCHE 14 juin 2009**  
**au "VERT VALLON" à LAUTENBACH-ZELL**

**Ouverture de 9h30 à 18h**



*Un aperçu: Lautenbach-zell à travers les âges*